

Image not found or type unknown



Conge parental et modification du contrat de travail

Par **mikumie_old**, le **03/12/2007** à **09:53**

bonjour
De retour de congé parental ,le premier jour de mon arrivé mon employeur m'a remis un avenant a mon contrat de travail initial est ce légal? Ne doit il pas y avoir un entretien préalable ?
Merci d 'avance.